

AGROFORESTERIE

L'APPROCHE TERRITORIALE

PORTE SES FRUITS

Sommaire

- p. 20** Mieux monitorer pour ne pas se planter
- p. 23** Zone d'ombre sur l'enjeu climatique
- p. 24** Symbiose, la recette d'un succès local
- p. 26** « *Nous manquons d'informations sur les liens entre arbre et rendement* »

SYMBIOSE,

la recette d'un succès local

Sur le territoire de l'ancienne région Champagne-Ardenne, l'association Symbiose, qui réunit un large collectif d'acteurs, est à la manœuvre depuis dix ans d'une dynamique certaine autour de l'implantation de haies. La démarche témoigne de l'adaptabilité du terrain pour développer l'agroforesterie, malgré des références parfois limitées, notamment sur l'entretien des linéaires.

Après de nombreuses périodes de défrichage, depuis le développement de l'agriculture au Néolithique jusqu'au lendemain de la Grande Guerre, la Champagne crayeuse est aujourd'hui l'un des territoires français les plus dynamiques en matière d'agroforesterie. Dans le cadre du programme national Plantons des haies, plus de 152 km linéaires et 15 km d'arbres intraparcellaires ont ainsi été plantés, rien que dans la Marne, se félicitait en juin l'association Symbiose, animatrice du programme dans ce département. « Dans notre territoire, les paysages sont plutôt de type ouvert, mais un lien particulier existe avec l'arbre », souligne Julie Portejoie, responsable développement rural à la FDSEA 51 et coordinatrice pour l'association. Fondée en 2012, cette dernière fédère les forces d'une trentaine de structures sur le territoire de l'ancienne Champagne-Ardenne, en faveur du développement de la biodiversité. « Dès 2013, nous avons instauré un parcours pédagogique pour mettre en évidence la manière dont l'arbre pouvait être utilisé comme élément structurant du paysage par les agriculteurs, poursuit Julie Portejoie. C'était une première manière de communiquer sur les bénéfices potentiels d'un point de vue écologique. »

FLUIDIFIER LE PARTAGE D'INFORMATIONS

Avant d'atteindre sa vitesse de croisière, la structure a adopté une stratégie de petits pas. « Aujourd'hui, nous disposons de nombreuses références sur les bénéfices de la haie, que nous tâchons de faire redescendre au maximum vers les agriculteurs, plaide la coordinatrice. Mais il y a quelques années, dans notre territoire de grandes cultures, l'implantation de haies n'était pas si évidente. Nous avons donc commencé par

Par **Laure Hänggi**

travailler sur la gestion des bords de chemins, puis sur la mise en place de bandes intraparcellaires et, enfin, nous sommes arrivés aux éléments fixes du paysage, comme les haies. » Désormais, les choses suivent un cours plus dynamique. L'implantation de 25 kilomètres de haies est prévue dans le cadre d'un projet de création de trames vertes dans le département. Des travaux sur lesquels s'appuie l'association pour faire remonter des informations jusqu'au ministère de l'Agriculture, afin de tenter de faire évoluer ses grandes orientations. « Les cahiers des charges des financements publics auxquels nous répondons sont souvent nationaux ou régionaux, rappelle Julie Portejoie. Cela peut être bloquant, car ils ne sont pas adaptés aux situations locales, diverses par nature. » Autre point sur lequel l'organisation tente de sensibiliser les pouvoirs publics : le caractère peu engageant de la réglementation en place. « Les agriculteurs ont besoin de souplesse pour pouvoir faire évoluer la stratégie d'aménagement en faveur de la biodiversité sur leur exploitation, indique Julie Portejoie. L'implantation est un choix écologique avec un impact économique fort. Une haie dans le parcellaire agricole fait environ huit mètres de large sur des linéaires qui s'étirent parfois sur plus d'un kilomètre. Ce n'est donc pas la peine d'ajouter de la lourdeur réglementaire et administrative. »

Si Symbiose explique avoir assez de références pour convaincre de l'intérêt de la haie en termes de biodiversité, la structure est plus mesurée sur l'enjeu de leur entretien. « Ce volet n'est pas assez documenté et mis en avant pour assurer un bénéfice pérenne sur le stockage de carbone, estime la coordinatrice. Cet aspect est encore nébuleux. Nous manquons de données et d'accompagnement. Nous pourrions par exemple imaginer un financement apporté par des collectivités, en contrepartie de



L'accompagnement et la pédagogie sont des axes forts de Symbiose. Ici, une réunion de restitution organisée par la Fédération départementale des chasseurs de la Marne, suite à la réalisation d'une enquête sur l'entretien des haies.

L'agroforesterie intraparcellaire prend doucement racine

Très impliquée sur le déploiement des haies, l'association Symbiose est un peu moins mobilisée sur l'agroforesterie intraparcellaire. « Notre démarche est basée sur le collectif, alors que ce type d'agroforesterie relève davantage d'une démarche individuelle », justifie Julie Portejoie, qui précise que l'association d'agroforesterie Nord/Est, créée il y a cinq ans, a récemment rejoint les rangs de Symbiose. Selon elle, si le manque de données est un élément concourant au moindre engouement suscité par ce système, il n'explique pas tout : « Cette agroforesterie sous-entend une reconception totale du système de l'exploitation et nécessite un raisonnement différent. Elle suppose aussi un rapprochement de compétences, agricoles et forestières, qui ont été éloignées. » Optimiste sur le sujet, Julie Portejoie appelle à ne pas s'arrêter au manque de données. « Nous pourrions passer la nuit des temps à collecter de la donnée sur le vivant. Nous préférons miser sur les retours d'expériences. Dans notre région, des agriculteurs assurent avoir constaté une vraie différence après avoir implanté des arbres dans leurs parcelles, en termes de rendement, de température ou de qualité des sols. Ces témoignages sont essentiels. »

la récupération de données sur les effets de long terme des haies. »

DES DONNÉES À VALORISER ÉCONOMIQUEMENT

En attendant d'éventuelles évolutions à ce niveau, l'association se mobilise pour valoriser les données existantes, via notamment des contrats pour prestation de service environnemental (CPSE). Cet outil est porté par la société Épiterre, qui met en relation des agriculteurs avec des entreprises ou collectivités souhaitant compenser leurs émissions. « Nous avons ainsi travaillé en 2021 avec le Medef, dans le cadre de l'organisation de son congrès, se souvient la coordinatrice. Le syndicat a financé l'implantation de quatre kilomètres de haies dans des zones dépourvues d'éléments de paysage structurants. Dans la mesure où le carbone n'est pas le cœur de nos compétences, nous nous sommes basés sur des données de l'Inrae. » Une vingtaine de CPSE ont actuellement été signés. « L'intérêt des agriculteurs est indéniable, se réjouit Julie Portejoie. Certains ont manifesté leur volonté de monter un projet pour aller plus loin, en associant la mise en place de haies à celle d'autres éléments comme des bandes enherbées plus larges, des perchoirs, etc. Plus les agriculteurs avancent sur ce sujet, plus ils sont preneurs de données complémentaires afin de réduire davantage leur usage de pesticides ou de protéger les auxiliaires de cultures. »